États-Unis : « J’étais la fille la plus rapide du Connecticut. Mais les athlètes transgenres en ont fait un combat injuste… »

25/05/2021 à 16h36



Chelsea Mitchell – Opinion

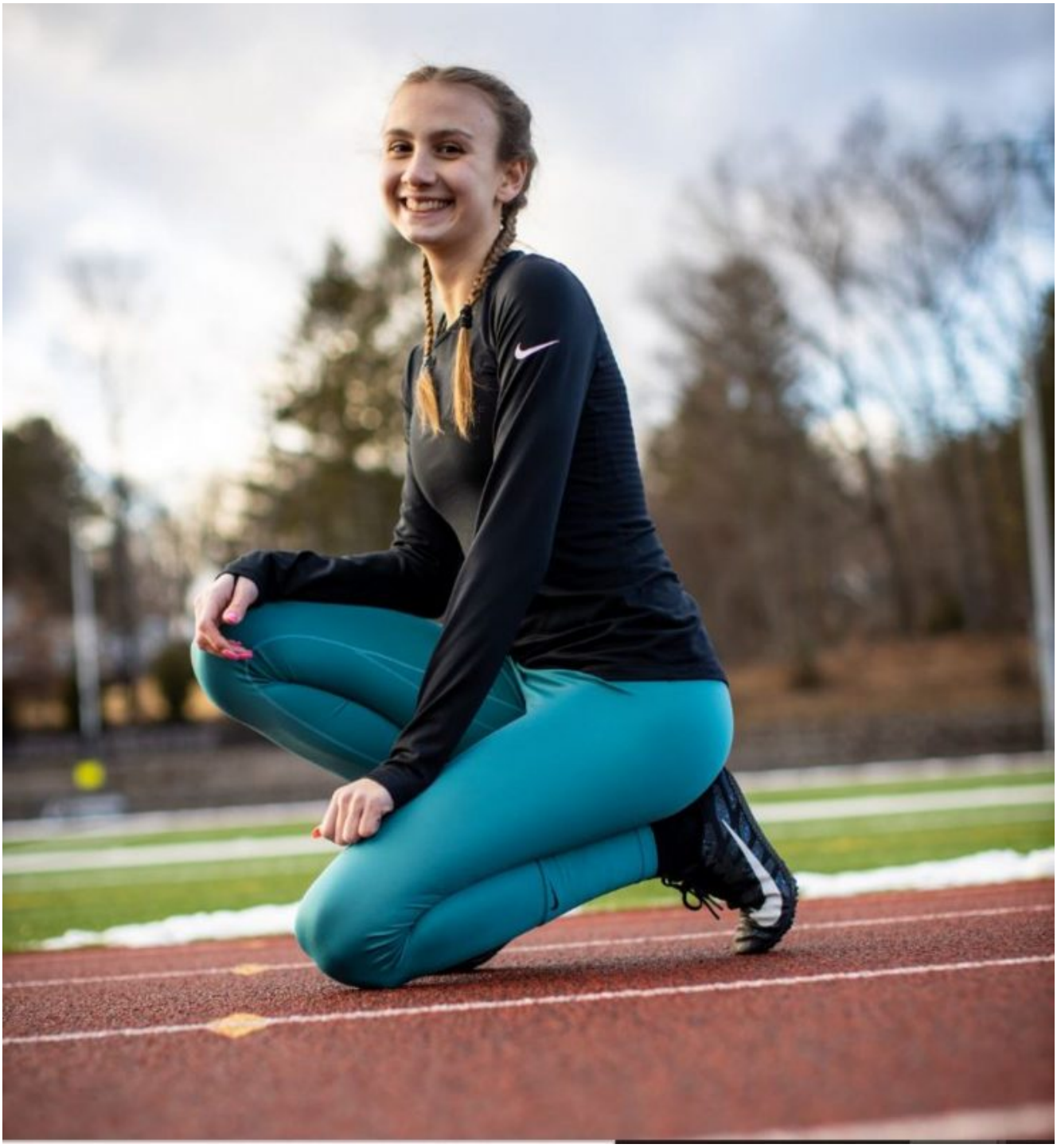
Quand j’étais obligée de courir contre des corps masculins sur la piste, les collèges ne voyaient pas la femme la plus rapide du Connecticut. Ils ont vu une coureuse de deuxième ou troisième place.

Nous sommes en février 2020. Je suis accroupie sur la ligne de départ de la course en salle de 55 mètres des lycéennes. Cela devrait être l’un des meilleurs jours de ma vie. Je participe au championnat d’État, et je suis classée la lycéenne la plus rapide de l’État au 55 mètres. Je devrais être confiante. Je devrais savoir que j’ai de fortes chances de gagner.

Au lieu de cela, tout ce que je peux penser, c’est que tout mon entraînement, tout ce que j’ai fait pour maximiser mes performances, pourrait ne pas suffire, simplement parce qu’il y a un coureur transgenre sur la ligne avec un énorme avantage physique.

J’ai gagné cette course, et j’en suis reconnaissant. Mais à chaque fois, j’ai perdu. J’ai perdu quatre titres de championne d’État, deux titres de championne de Nouvelle-Angleterre et de nombreuses autres places sur le podium au profit de coureuses transgenres. J’ai été reléguée à la troisième place au sprint de 55 mètres en 2019, derrière deux coureurs transgenres. À chaque défaite, il devient de plus en plus difficile de réessayer.

C’est une expérience dévastatrice. Cela me dit que je ne suis pas assez bonne ; que mon corps n’est pas assez bon ; et que peu importe à quel point je travaille dur, j’ai peu de chances de réussir, parce que je suis une femme.



Chelsea Mitchell

N’éliminez pas les sports féminins

Cette expérience est la raison pour laquelle trois de mes camarades athlètes féminines et moi-même avons intenté un procès l’année dernière avec Alliance Defending Freedom contre la Connecticut Interscholastic Athletic Conference (CIAC) : parce que les filles et les femmes ne devraient pas être privées de leur droit à une compétition équitable.

Le CIAC autorise les hommes biologiques à concourir dans les sports féminins et féminins. Par conséquent, deux athlètes transgenres ont commencé à courir dans la piste des filles en 2017. Rien qu'au cours des saisons 2017, 2018 et 2019, ces coureuses ont raflé 15 titres de championnes d'État d'athlétisme féminin (titres détenus en 2016 par neuf filles différentes) et plus de 85 opportunités de participer à des compétitions de plus haut niveau qui appartenaient aux athlètes d'athlétisme féminin.

C'est parce que les hommes ont des avantages physiques massifs. Leurs corps sont tout simplement plus grands et plus forts en moyenne que les corps féminins. C'est évident pour chaque fille sur la piste.

Les personnes transgenres ne peuvent pas vivre comme ça : Chaque fois que je sors ma carte d'identité, je me donne un nom d'emprunt.

Mais les officiels du Connecticut sont déterminés à ignorer l'évidence. Et malheureusement, un tribunal fédéral de district a récemment rejeté notre affaire. Cette décision du tribunal signifie aux femmes et aux jeunes filles que leurs sentiments et leurs opportunités ne comptent pas, et qu'elles ne peuvent attendre de personne qu'il défende leur dignité et leurs droits.

N'ignorez pas l'évidence : les athlètes transgenres méritent de la compassion, mais pas le droit de transformer le sport féminin.

C'est une erreur. Et cela ébranle la confiance des femmes et leur foi en leurs propres capacités.

Cela m'est arrivé maintes et maintes fois. Chaque fois que je m'avance vers la ligne de départ, j'essaie de me dire que je peux surmonter les obstacles injustes, que je peux gagner, même si la course est empilée contre moi.



Chelsea Mitchell

L’avenir des athlètes féminines compromis

Outre l’impact psychologique des pertes injustes répétées, la politique du CIAC a des conséquences plus tangibles pour les femmes. Elle prive les filles de la possibilité de courir devant les recruteurs universitaires qui se présentent pour les épreuves d’élite, et de concourir pour les bourses et les opportunités qui accompagnent le recrutement universitaire. Je ne saurai jamais comment mon propre recrutement universitaire a été affecté par la perte de ces quatre titres de champion d’État. Quand les universités regardaient mon dossier, elles ne voyaient pas la fille la plus rapide du Connecticut. Ils ont vu une coureuse de deuxième ou troisième place.

Et ça n’arrive pas qu’à moi. Mon amie et collègue plaignante Selina Soule a été écartée de la qualification pour la finale du 55 mètres du championnat d’État et de la possibilité de se qualifier pour le championnat de Nouvelle-Angleterre par un coureur transgenre en 2019. Pendant ce temps, Alanna Smith, une athlète féminine incroyablement talentueuse, était la deuxième coureuse du 200 mètres aux championnats régionaux de

Nouvelle-Angleterre, mais a été rétrogradée à la troisième place derrière une concurrente transgenre.

Il est décourageant que le tribunal fédéral de district ait décidé que ces expériences – ces opportunités perdues – n'ont tout simplement aucune importance.

Mais je ne suis pas encore battue. Et mes collègues athlètes féminines ne le sont pas non plus.

Par l'intermédiaire de nos avocats de l'ADF, mes camarades athlètes et moi faisons appel de la décision du tribunal fédéral de district. Nous portons notre affaire devant la Cour d'appel des États-Unis pour le deuxième circuit, où nous allons demander une fois de plus à la cour de reconnaître notre droit à une compétition équitable – un droit que le Titre IX a promis aux filles et aux femmes depuis 50 ans. Et nous ne nous battons pas seulement pour nous, mais pour toutes les athlètes féminines.

Alors que nous nous préparons pour la prochaine étape de l'affaire, je m'installe à nouveau dans mes starting-blocks, mais pour un autre type de course. Et cette fois, je suis convaincue que nous pouvons gagner.

Chelsea Mitchell est une athlète primée de la Canton High School dans le Connecticut. Elle fait de l'athlétisme au niveau universitaire.

USA Today